

## PMU adopte le service Digiposte d'ADP et du Groupe La Poste

Paris, le 13 juin 2013 – **ADP (Automatic Data Processing)**, leader des services de gestion des Ressources Humaines, de Paie et de Gestion des Temps, a lancé en 2010 le service **ADP Digiposte**, en partenariat avec le Groupe La Poste. Cette offre de service à destination des salariés s'inscrit dans la démarche actuelle entreprise par ADP d'accompagner les Directions des Ressources Humaines dans leur transition numérique et ainsi optimiser leur fonctionnement. Le PMU, en plein cœur des enjeux numériques autour des paris en ligne, a adopté la solution et délivre son témoignage sur ses avantages.

### Un coffre-fort numérique pour les salariés

En 2009, l'Etat s'est lancé dans la simplification et la clarification des procédures en entreprise, et a autorisé la dématérialisation du bulletin de paie, permettant ainsi aux salariés de choisir de recevoir ce document au format électronique. Dans cette optique, ADP lançait dès 2010 l'offre Digiposte, en partenariat avec le Groupe La Poste.

Digiposte est une solution gratuite de coffre-fort électronique privé et individuel, mis à la disposition de tout salarié désireux de recevoir son bulletin de paie ou d'autres documents RH de manière dématérialisée. **Une fois ouvert, le coffre Digiposte appartient au salarié, qui peut choisir d'y déposer l'ensemble des documents numériques qu'il souhaite. Il est également libre de le conserver, s'il décide de quitter l'entreprise, sans aucun changement pour lui.**

ADP et Le Groupe La Poste répondent ainsi à une réelle volonté, partagée par les DRH et les salariés, de s'affranchir du bulletin de paie au format papier et de bénéficier ainsi des dernières avancées technologiques. Une étude conduite en mars 2010 par Opinion Way souligne ainsi que 79% des DRH et 44% des salariés étaient en faveur de ce format.

### Des avantages pour les deux parties concernées

- **Pour les salariés :**  
Digiposte permet à chacun de gérer les documents de la vie quotidienne (relevés de banque, factures, contrats, courriers, bulletins de paie...) sous forme numérique et dans un espace sécurisé. Une fois ouvert, le coffre-fort électronique appartient au salarié, qui peut ainsi accéder à l'ensemble des documents archivés, et ce, indépendamment de son employeur. Simple d'utilisation, le coffre-fort est également accessible à partir de l'ensemble des terminaux numériques : ordinateur, tablette ou smartphone.
- **Pour les entreprises :**  
Avec Digiposte, ADP accompagne les DRH dans la dématérialisation des processus de paie en leur permettant de s'affranchir de l'impression des bulletins de paie pour les salariés qui adhèrent au dispositif. ADP garantit une maîtrise sécurisée des flux entre le système d'information paie de l'entreprise et l'espace Digiposte du salarié. Le service permet ainsi :
  - la suppression des demandes de duplicata,
  - la simplification des tâches de distribution des bulletins de paie,
  - la modernisation de la communication à destination des salariés,
  - un renforcement de l'engagement RSE.

« Avec le Groupe La Poste, nous avons monté un partenariat d'exception, tant sur la modernité des aspects technologiques que sur notre capacité à savoir simplifier la vie de nos clients et de leurs salariés », explique Philippe Clerc, Président d'ADP France.

### PMU : retour d'expérience sur le déploiement de Digiposte

Groupe français créé en 1930, le PMU (Pari Mutuel Urbain) regroupe 1 400 collaborateurs. Client d'ADP depuis 1994, le PMU a su intégrer les innovations numériques dans ses processus internes comme il l'a fait au niveau de son offre de paris en ligne.

« La Direction des Ressources Humaines a voulu être en phase avec la stratégie globale de l'entreprise qui consistait à favoriser la transition numérique », explique Edith Boulinguez, Responsable de l'administration du personnel.

Le projet a débuté en 2012 et le déploiement d'ADP Digiposte s'est déroulé en plusieurs phases :

- une première phase pilote au sein de l'équipe RH, qui s'est avérée concluante, puisque 80% des personnes ont opté pour la solution,
- une seconde phase de déploiement dans l'ensemble de l'entreprise, Direction par Direction, s'appuyant sur des réunions de lancement et un suivi auprès des collaborateurs concernés.

« Les départements d'Outre-Mer par exemple, ont vite vu l'intérêt de l'approche, du fait de la distance », précise Edith Boulinguez. « Dès le premier mois de lancement, nous avons obtenu un taux d'adhésion de 82% de cette population ! »

Le pôle RH lui aussi, a rapidement constaté l'impact de la mise en place d'ADP Digiposte. « Nous avons réduit notre charge de travail par rapport à nos anciennes procédures d'envoi des bulletins de salaire : c'est une tâche lourde et peu valorisante qui disparaît peu à peu. Nous avons ainsi pu revoir les tâches de chacun avec le temps ainsi gagné, afin de nous concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée, en ligne avec les missions premières d'un pôle RH. Ce faisant, nous avons également gagné en qualité de travail » souligne Edith Boulinguez.

Aujourd'hui, l'offre ADP Digiposte a été adoptée par près de 40% des salariés en 12 mois de mise en place effective, avec un objectif fixé à 50% d'adoption avant la fin de l'année 2013. Le département RH a déployé avec succès l'innovation numérique « Digiposte » à destination des salariés du PMU.

#### **A propos du PMU :**

1er opérateur de pari mutuel en Europe et n°2 mondial, opérateur en ligne de paris sportifs et de poker en France, le PMU est un GIE constitué de 57 Sociétés organisatrices de courses et de 1 400 collaborateurs, et réalisant un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros. Le PMU a pour mission de commercialiser les paris sur les courses de chevaux sur le territoire français. 365 jours par an. Il propose à ses clients une gamme variée de paris, des services associés et l'ensemble des informations nécessaires aux parieurs. Depuis juin 2010 sur Internet, il propose des paris sportifs sur une trentaine de disciplines. Une offre poker est également disponible depuis juillet 2010. Le résultat net du PMU, dans son ensemble, est reversé à la filière hippique française.

**Pour en savoir plus sur PMU :** [www.pmu.fr](http://www.pmu.fr)

#### **A propos du Groupe La Poste :**

Société anonyme à capitaux 100 % publics depuis le 1er mars 2010, La Poste exerce de nombreuses activités, structurées en quatre métiers : Courrier, Colis-Express, La Banque Postale et L'Enseigne La Poste. En 2008, 71 % de l'activité du groupe ont été réalisés sur des marchés en totale concurrence. Avec plus de 280 000 collaborateurs, La Poste est la première entreprise employeur de France et contribue à près de 1 % du PIB national. Chaque année, plus de 17 000 points de contact de La Poste accueillent 45 millions de clients particuliers et 3,5 millions de clients entreprises. La Poste est également très fortement présente en ligne : les grands carrefours d'audience du Groupe (laposte.fr, laposte.net, labanquepostale.fr, colissimo.fr) cumulent plus de 12 millions de visiteurs uniques chaque mois. L'appareil industriel de La Poste a permis de traiter et d'acheminer 27 milliards d'objets l'an passé. Au cœur des échanges depuis toujours, La Poste est une entreprise proche de chacun, accessible à tous et un acteur incontournable du développement de la société. À l'horizon 2014, La Poste a pour ambition de devenir un groupe européen de services de proximité qui fait du développement responsable sa finalité profonde

**Pour en savoir plus sur le Groupe La Poste :** [www.laposte.fr/legroupe](http://www.laposte.fr/legroupe)

#### **A propos d'ADP :**

Automatic Data Processing, (NASDAQ : ADP), avec 10 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 600 000 clients, est l'un des leaders mondiaux de solutions de services et d'externalisation aux entreprises. Bénéficiant d'une expérience de plus de 60 ans, ADP propose une large gamme de services de gestion des Ressources Humaines, de Paie et de Gestion des Temps. ADP accompagne les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité quelle que soit leur implantation, locale, nationale ou internationale. En France, le groupe compte 2 330 salariés répartis sur 10 sites régionaux pour servir 10 620 clients représentant 2,5 millions de salariés.

**Pour en savoir plus sur ADP :** [www.fr.adp.com](http://www.fr.adp.com)

**Suivez ADP France sur les médias sociaux :**



#### **Contacts presse :**

##### **Service de presse ADP**

Sébastien Meunier

Tél : 01 58 65 01 08

E-mail : [smeunier@hopscotch.fr](mailto:smeunier@hopscotch.fr)

##### **ADP**

Laurence Rousselot

Tél : 01 55 63 59 59

E-mail : [laurence.rousselot@adp.com](mailto:laurence.rousselot@adp.com)